

DEC140586IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Serge Kox et nomination de Mme Annick Billebaud, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5821 intitulée Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie (LPSC).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5821 intitulée Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie et nommant M. Serge Kox, directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'université Joseph Fourier ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Serge Kox, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 28 février 2014.

II. A compter de cette même date, Mme Annick Billebaud, directrice de recherche de 2^{ème} classe, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 juin 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand